

3 Frontières Pêche



Actif		Au 31/10/2024		Au 31/10/2023
		Montant brut	Amort. ou Provis.	Montant net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé	Frais de délablissement			
	Frais de développement			
	Concessions, brevets et droits similaires	2 614	1 742	871
	Fonds commercial (1)	10 000		10 000
	Autres immobilisations incorporelles			
	Autres immobilisations incorporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL	12 614	1 742	10 871
	Terrains			
	Constructions			
Actif immobilisé	Inst. techniques, mat. out. industriels			
	Autres immobilisations corporelles	126 610	92 135	34 474
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL	126 610	92 135	34 474
	Participations évaluées par équivalence			
	Créances rattachées à des participations			
	Titres Immob. de l'activité de portefeuille			
	Autres titres immobilisés	75		75
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
TOTAL		75		75
Total de l'actif immobilisé		139 299	93 878	45 421
				44 313
Actif circulant	Stocks			
	Matières premières, approvisionnements			
	En cours de production de biens	612 595	20 709	591 886
	En cours de production de services	612 595	20 709	591 886
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	TOTAL			
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Clients et comptes rattachés	9 832		9 832
	Autres créances	24 653		24 653
Actif circulant	Capital souscrit et appelé, non versé			
	TOTAL	34 486		34 486
	Valeurs mobilières de placement			
	(dont actions propres :)			
	Instruments de trésorerie	13 208		13 208
	Disponibilités	13 208		13 208
	TOTAL	22 729		22 729
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL de l'actif circulant	683 019	20 709	662 309
				523 016
Frais de démission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL DE L'ACTIF		822 318	114 587	707 731
				567 329
Renvois : (1) Dont droit au bail				
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				
Clause de réserve de propriété				
Immobilisations				
Stocks				
Créances clients				

3 Frontières Pêche



Passif		Au 31/10/2024	Au 31/10/2023
Capitaux propres	Capital (dont versé :	85 368)	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	85 368	85 368
	Ecarts de réévaluation	10 856	10 856
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	8 536	8 536
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	117 659	88 129
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	31 085	64 530
	Situation nette avant répartition		
	Subvention d'investissement	253 506	257 421
	Provisions réglementées		
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Dettes	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	97 232	109 665
	Emprunts et dettes financières divers (3)	78 941	22 213
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	176 174	131 878
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 468	88 206
	Dettes fiscales et sociales	97 263	81 943
Provisions	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	20 317	7 880
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	Écarts de conversion passif		
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),		
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
TOTAL DU PASSIF		707 731	567 329

SARL 3 Frontières Pêche

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/10/2024



Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1. Evénements principaux	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2. Informations relatives au bilan.....	3
2.1. Actif.....	3
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	3
2.1.3. Stocks.....	4
2.1.4. Produits à recevoir.....	4
2.1.5. Créances	5
2.2. Passif	6
2.2.1. Capitaux propres	6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres	6
2.2.1.2. Capital	6
2.2.2. Dettes financières et autres dettes.....	7
2.2.3. Charges à payer	8
3. Tableau des engagements financiers.....	9

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1.Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	5 270	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	1 838	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Stocks

Stocks de produits achetés

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	810
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	810

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	-	-	-	
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	9 833	9 833	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés	1 550	1 550	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	11 544	11 544	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	11 560	11 560	-
Autres impôts, taxes et versement assimilés		-	-	-	
Divers		-	-	-	
Groupes et associés	-	-	-		
Débiteur divers	-	-	-		
Charges constatées d'avance		22 729	22 729	-	
TOTAL		57 216	57 216	-	

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	85 369	-	-	85 369
Primes, réserves et écarts	19 393	-	-	19 393
Report à nouveau	88 129	29 530	-	117 660
Résultat	64 530	-	33 444	31 086
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	257 421	29 530	33 444	253 507

2.2.1.2. Capital

Le capital est composé de 5 600 parts sociales de 15.24 euros de valeur nominale.

L'ensemble des parts sociales sont détenus par la société VG Distribution depuis le 11 avril 2022.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	20 466	20 466	-	-
- A + d'1 à l'origine	76 766	38 025	38 741	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	160 469	160 469	-	-
Personnel et comptes rattachés	36 230	36 230	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	17 254	17 254	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	19 254	19 254	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	24 526	24 526	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	78 942	78 942	-	-
Autres dettes	20 317	20 317	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	454 224	415 483	38 741	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	8 776
Charges sociales provisionnées	2 633
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	1 003
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	3 221
RRR à accorder, avoirs à établir	2 819
Participation des salariés	-
Personnel	27 454
Sécurité sociale	10 621
Autres charges fiscales	24 425
Divers	-
TOTAL	80 952

3. Tableau des engagements financiers

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Engagements Contrat(s) de crédit-bail	Peugeot Expert - loyers restant à payer : 8 665.16 €
Engagement financier - Emprunts	Emprunt BPI garantie de l'état dont l'encours au 31.10.2024 s'élève à 47 919.34 €

3 FRONTIERES PECHE

Société à responsabilité limitée au capital de 85 368,51 €

Siège social : 18 Rue de la Griotte – 68260 KINGERSHEIM

404 328 080 RCS MULHOUSE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le quatorze avril, à neuf heures,

La société VG DISTRIBUTION, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, ayant son siège social à 68260 KINGERSHEIM – 18 Rue de la Griotte, immatriculée au RCS de Mulhouse sous le n° 833 567 969,

Associée unique de la société 3 FRONTIERES PECHE, société à responsabilité limitée au capital de 85 368,51 €, ayant son siège social à 68260 KINGERSHEIM – 18 Rue de la Griotte, a délibéré au siège social sur l'ordre du jour suivant :

Monsieur GRETHA Thierry préside l'assemblée en sa qualité de représentant légal de la société VG DISTRIBUTION.

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2024, quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces convocations.

Le président donne lecture :

- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Puis, le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2024, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2024, lesquels font apparaître un bénéfice de 31.085,81 €.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément aux propositions de la gérance, l'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 31.085,81 €, de la manière suivante :

Origine :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice..... 31.085,81 €

Affectation :

- Au compte « report à nouveau »31.085,81 €

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance.

